

cela qu'ils ont vendu à des étrangers; non pas parce qu'il y avait des impôts sur les gains en capital, mais parce qu'il n'y en avait pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Saltsman: Je sais que mes amis à ma droite ne veulent pas le croire.

Une voix: Pourquoi avez-vous vendu aux étrangers?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous ne croyez pas ce que vous dites vous-mêmes.

M. Saltsman: Mes amis à ma droite ne veulent pas le croire, mais ils devraient demander à bon nombre d'hommes d'affaires canadiens pourquoi ils ont vendu leur entreprise à des Américains. Ils verraient que ces hommes d'affaires jugeaient plus avantageux du point de vue fiscal de vendre leur entreprise que de l'exploiter parce qu'il était plus avantageux pour eux de réaliser des gains en capital que d'être visés par les lois sur l'impôt des sociétés.

Une voix: Absurdités!

M. McKenzie: Monsieur le président, nous discutons d'un bill fiscal ce soir. Je suis certain que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre applaudiraient à une réduction de l'impôt sur le revenu.

L'Argus, le journal de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, fait aujourd'hui état d'une nouvelle fort surprenante. Nous y trouvons cette déclaration:

Le fait que le gouvernement se préoccupe fort peu des coûts dans ce domaine n'est pas non plus d'un grand secours. Le transfert de 650 employés entraînerait, en l'occurrence, au moins 6 millions et demi de dollars en frais de réinstallation.

L'article fait allusion au transfert du ministère des Affaires des anciens combattants à l'Île-du-Prince-Édouard. Je cite encore;

Comme le signalait le sous-ministre, M. Bruce Brittain, dans une lettre datée du 26 octobre à la section du ministère des Affaires des anciens combattants de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, ce transfert nécessitera également la construction d'un nouvel édifice fédéral.

«Nous pensons que le coût total pourrait dépasser 20 millions de dollars.»

Je vois que le ministre est revenu parmi nous.

Dans la lettre que cite cet article, il est encore précisé:

«Dépenser ainsi des millions de dollars après avoir imposé des restrictions dans tous les secteurs de notre économie constitue en fait une insulte envers des citoyens de notre pays, . . . »

C'est là une déclaration de l'Alliance de la Fonction publique du Canada . . .

Le président: A l'ordre. Je me dois d'interrompre le député, car le point qu'il soulève n'a absolument aucun rapport avec l'article à l'étude. Le député devrait se rendre compte que lorsqu'on étudie un bill article par article, les questions, remarques et interventions devraient se rattacher directement à l'article à l'étude, en l'occurrence, à l'impôt sur les gains en capital. Cet article n'a absolument pas trait à la politique générale du gouvernement, à la gestion ou à la décentralisation des ministères du gouvernement.

M. McKenzie: Peut-être le ministre voudrait-il faire quelques remarques à ce propos. Il est revenu à la Chambre quand je soulevais ce problème et je pense qu'il se réjouirait de l'occasion de faire quelques remarques.

Impôt sur le revenu

Le président: A l'ordre. Si je permettais au député de poser une question au ministre et à celui-ci d'y répondre, je suis certain que le député poserait ensuite une question supplémentaire; je serais peut-être alors contraint à autoriser d'autres députés à soulever d'autres aspects de la politique du gouvernement. Il s'ensuivrait une discussion générale. L'article 1 du bill à l'étude a déjà fait l'objet d'une discussion générale en deuxième lecture. Si le député désire poser une question, il devrait s'efforcer de trouver dans le bill un article auquel elle se rapporterait directement. Je ne puis maintenant permettre que l'on pose une question ni que le ministre y réponde.

● (2110)

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur le président, j'ai suivi le débat avec un vif intérêt, car j'aimerais qu'on essaie dans ce bill d'améliorer le régime d'imposition des valeurs. Plusieurs points soulevés ce soir m'amènent à conclure qu'une suggestion pourrait permettre de réaliser cet objectif.

Je pense qu'il n'y a pas lieu de douter—et là je m'adresse au parti à ma gauche—que le parti conservateur croit à une certaine justice en matière d'impôts. Cela signifie que nous sommes en faveur d'un impôt raisonnable sur les gains en capital. En somme, si nous pouvons rendre ce principe réalisable comme nous pensions pouvoir le faire en l'approuvant, alors tant mieux. Naturellement, personne ne veut d'un système qui permettrait à une partie de la population de vivre entièrement de gains en capital. C'est un système injuste. Mais il y a place pour un autre principe: celui qui inciterait les gens à investir dans des valeurs à revenu variable dans leur propre pays. Voilà où nous ne sommes absolument plus d'accord avec les néo-démocrates. Ils ne cessent de nous attaquer et de faire rigoler le ministre des Finances parce qu'il voit pour la troisième fois de sa vie un parti politique aller vers le suicide, et ce parti, c'est le NPD.

Lorsqu'on voit un parti politique, à gauche de l'opposition officielle, passer tout son temps à attaquer celle-ci, vous savez très bien, monsieur l'Orateur, que c'est un véritable suicide. L'ancien chef de ce parti, M. Lewis, a appuyé le gouvernement libéral pendant deux ans. Il l'a maintenu au pouvoir.

Pour revenir à l'impôt sur la valeur ajoutée, je dirais qu'il y a un moment de prévu pour parler des problèmes de plus value à la Chambre et tenter de les résoudre. Mais ce que je veux dire c'est que, dans un système capitaliste comme celui que nous défendons, il doit y avoir un mode d'imposition équitable. De quelle manière pouvons-nous le rendre plus équitable?

Le député d'Esquimalt-Saanich a abordé un problème humain, un problème qui devrait intéresser le ministre des Finances. En tant que parti, nous ne sommes pas opposés au principe de l'imposition des revenus sur une base équitable, mais nous avons également un autre principe à défendre. Nous ne sommes pas contre les programmes généraux, car nous savons qu'ils sont nécessaires. Mais nous voulons que les gens préparent personnellement leur avenir. Si nous voulons que les gens investissent dans leur pays, nous devons veiller à ce qu'ils ne soient pas pénalisés, au-delà de ce qu'on peut équitablement leur demander en termes d'impôts sur le revenu.